

Questions orales

bre s'était prononcée presque à l'unanimité en faveur de cette résolution. Pour plus de certitude, je devrais vérifier le compte rendu.

Quelque temps après, vraisemblablement en février 1984, le premier ministre Trudeau a communiqué de nouveau avec moi, et vraisemblablement aussi avec M. Broadbent, et il a invité la Chambre à débattre de nouveau une résolution invitant le gouvernement et l'Assemblée législative du Manitoba à honorer les engagements qu'ils avaient pris à l'égard de la minorité francophone de cette province.

Les deux fois, je me suis levé et, non sans quelque difficulté, je me suis prononcé en faveur de cette résolution. Comme je le disais à mon honorable collègue, il importe que tous les Canadiens sachent ce que pensent les chefs et tous ceux qui aspirent à être chefs de ces questions d'envergure nationale. C'est l'objectif que vise cette résolution.

Le 1^{er} juin, on a posé au chef du NPD la question suivante: «Le premier ministre vous a-t-il montré les résultats de sondages ou vous a-t-il communiqué quelque renseignement que ce soit pour vous convaincre bon gré mal gré de faire front commun afin de prévenir la désintégration de notre pays?»

Le chef du NPD a répondu: «Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une menace. Non, le premier ministre ne nous a pas montré le résultat de sondages. Nous lisons tous les journaux. Nous avons tous des contacts avec les différentes provinces et les différents territoires. Nous sommes tous parfaitement au courant du sentiment des Canadiens et des objectifs que poursuit chacune région du Canada. Le premier ministre n'a pas eu à évoquer la possibilité d'une crise, car je sais qu'une crise existe bel et bien au Canada.»

Voilà ce qu'a déclaré le chef du NPD il y a trois semaines. Nous nous efforçons de faire face à cette crise et je lui demande de collaborer avec nous à ce sujet.

Des voix: Bravo.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ni le Nouveau Parti démocratique ni personne dans ce caucus n'a besoin de s'engager dans un débat sur l'importance de l'unité de notre pays. Ce qui intéresse le Nouveau Parti démocratique, c'est l'unité du Canada.

Des voix: Bravo!

Mme McLaughlin: C'est pour cette raison, monsieur le Président, que je pose la question qui suit au premier ministre. Il a dit publiquement aux Canadiens, la semaine dernière, après la conférence des premiers ministres, qu'il avait un plan. Nous savons maintenant que ce plan

n'a pas fonctionné. Nous ne pouvons plus nous permettre d'autres plans secrets.

Le premier ministre dira-t-il aujourd'hui à la Chambre, devant la population canadienne, quel est son plan—pas l'historique d'autres débats, pas ce qui s'est produit en 1984, mais ce qui va se produire en 1990 au sujet de l'unité du pays, ce qu'il va faire et quel plan il présente aux Canadiens?

• (1440)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il y a trois ans, en juin 1987, nous sommes parvenus à obtenir un accord unanime, signé par dix premiers ministres et le gouvernement fédéral. Cet accord a ensuite été adopté à deux reprises à la Chambre des communes. C'était un processus par lequel on accueillait de nouveau le Québec dans la Confédération.

Pendant les trois ans qui se sont écoulés depuis, c'est-à-dire pendant le délai prévu au paragraphe 39(2) de la Loi constitutionnelle de 1982, il y a eu trois changements de gouvernement. Deux gouvernements n'ont pas donné suite à l'accord et l'autre a retiré son consentement. J'ai dû alors oeuvrer avec mes homologues et beaucoup d'entre vous pour les réunir tous à nouveau, ce que nous avons fait la semaine dernière. Encore une fois, nous avons obtenu, apparemment, le consentement, sinon l'engagement ferme des dix provinces, en plus de celui du gouvernement du Canada.

Au moment où nous nous parlons, huit assemblées législatives représentant 94 p. 100 de la population canadienne ont déjà ratifié l'Accord du lac Meech. Terre-Neuve va tenir un vote à cet égard et le Manitoba n'en a même pas encore pris connaissance officiellement, malgré l'engagement signé par le premier ministre du Manitoba et ses homologues.

Voilà ce qu'il en est. Je ne sais pas pourquoi la députée. . .

Des voix: Quel est le plan?

M. Mulroney: Le NPD demande: «Quel est le plan?» Le chef du NPD a dit que son parti s'intéressait à l'unité du Canada, et je ne conteste pas cette déclaration. Si tel est le cas, elle pourrait peut-être s'entretenir avec le député néo-démocrate du Manitoba pour lui demander d'entériner l'Accord du lac Meech.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Postes Canada.